

## **Violences de genre subies par les populations minoritaires et minorisées.**

### **Études empiriques, perspectives théoriques**

*Journée d'étude prévue le 6 décembre 2022*

Alors que le moment #MeToo (Achin, Albenga, Andro et al., 2019 ; Pavard, Rochefort, Zancarini-Fournel, 2020) a placé la question des violences fondées sur le genre au cœur du débat public, un important travail des mondes associatif et scientifique a contribué à en souligner la diversité. Ces violences peuvent en effet être différenciées selon les espaces dans lesquels elles surviennent (travail, rue, relations intimes, etc.) ou leur nature (physiques, sexuelles, verbales, etc.), mais aussi selon le type de personnes affectées (adulte, enfant, etc.). Si les données quantitatives montrent des prévalences de violence élevées chez les femmes, elles soulignent aussi la forte déclaration qu'en font les populations minoritaires et minorisées – minoritaires du point de vue numérique, minorisées de par la position qu'elles occupent dans l'espace social. C'est par exemple le cas des femmes précaires (Virage, 2020 ; Durand, 2021, chap. 3), migrantes (Andro et al., 2019 ; Gonçalves et Matos, 2016 ; Pannetier et al., 2020 ; Condon, Ravi, Schrötle, 2021), de celles qui vivent avec le VIH (Bensley, Eenwyk et Simmons, 2000 ; Cohen et al., 2000) ou avec un handicap (Bouvier et Niel, 2010 ; Milberger et al., 2002 ; MIPROF 2019 ; Sitbon, 2015), de celles sans-domicile (Loison et Perrier, 2019 ; Wenzel, Koegel et Gelberg, 2000), des minorités sexuelles et de genre (Lhomond et Saurel-Cubizolles, 2013 ; Rothman, Exner et Baughman, 2011 ; Trachman et Lejbowicz, 2020), etc. De la même façon, les hommes en situations minoritaires et minorisées (tels que les hommes migrants, sans domicile, homosexuels ou trans) sont plus susceptibles de rapporter des violences que les autres (Dias, Fraga, Barros, 2013 ; Freedner, Freed, Yang et al., 2002 ; Sorenson and Shen, 1996 ; Tjaden, Thoennes and Allison, 1999 ; Trachman et Lejbowicz, 2020).

Alors que la recherche empirique sur les violences de genre dans les groupes minoritaires et minorisées est encore peu développée en France, cette journée d'étude vise à faire un état des lieux et à confronter les travaux actuels sur la question, au sein de l'espace francophone et au-delà. Une double difficulté surgit alors : épistémologique d'une part, politique d'autre part.

Sur un plan épistémologique, les violences de genre subies par les populations minoritaires et minorisées interrogent le cadre analytique féministe dont l'objectif est d'appréhender les rapports sociaux de sexe. Envisageant les violences au sein d'un *continuum* (Kelly, 1988), ce cadre a permis de les penser de manière systémique, dans leur diversité (formes et sphères de survenue), et ainsi, de saisir comment la violence traverse et façonne la vie des femmes. Toutefois, ce cadre analytique repose essentiellement sur l'étude des violences commises par des hommes sur des femmes, hétérosexuels et cisgenres. S'intéresser aux déclarations des populations minoritaires et minorisées nécessite donc de transformer et de renouveler les outils épistémologiques disponibles pour l'analyse des violences fondées sur le genre.

Sur un plan politique, interroger l'analyse féministe sans la renier revient à adopter une posture d'équilibriste. D'une part, la multiplication des catégories de violence est l'objet de revendications militantes qui œuvrent à la publicisation et l'inclusion des groupes minorisés et qui incitent ainsi le monde de la recherche à s'en emparer scientifiquement. D'autre part, la posture féministe est au cœur de débats qui mettent en cause ou visent à affirmer la force des

rapports de genre dans la production de la violence ainsi que le poids de la violence dans le façonnement des rapports et de la socialisation de genre (Jouvet-Légrand, 2018). Dans ce contexte, nous plaçons pour une approche dépassionnée et scientifique des violences fondées sur le genre visant à affiner et à approfondir les savoirs sur les liens entre genre et violence.

L'objectif de cette journée est de rassembler tant des chercheur.euses spécialistes des violences fondées sur le genre que des chercheur.euses qui ont vu émerger ces questions dans leurs enquêtes. Les propositions de communication devront relever d'une approche empirique (terrains ou archives, données quantitatives ou qualitatives) et pourront s'inscrire dans un ou plusieurs des axes suivants.

### **Axe 1 : Réflexions et innovations méthodologiques**

Ce premier axe vise à interroger les conditions d'objectivation des violences de genre subies par les populations minoritaires et minorisées dans les enquêtes quantitatives, qualitatives et historiques.

La production de données statistiques détaillées pour décrire et comprendre la forte déclaration de violences des populations minoritaires et minorisées est limitée. En effet, les effectifs de ces groupes sont relativement faibles dans les échantillons en population générale (Hamel, Marsicano, Monicolle, 2020 ; Meyer, Wilson, 2009 ; Schiltz, 2005). Ces groupes peuvent être qualifiés de "difficiles à joindre" (Marpsat, Razafindratsima, 2012) : ils présentent des caractéristiques qui les rendent difficilement accessibles par les méthodes d'enquêtes usuelles tandis qu'il n'existe pas de bases de sondage qui permettraient d'améliorer leur représentativité dans les échantillons en population générale. Dans ce contexte, les collectes alternatives - échantillons de convenance, méthodes mixtes avec des entretiens ou des observations qualitatives, etc. - sont des approches utiles et nécessaires pour étudier les parcours de ces populations et mieux connaître certaines de leurs expériences, comme celles de violences (Jauffret et al., 2009 ; Sitbon, 2015 ; Trachman et Lejbowicz, 2020 ; Velter et al., 2015). Ainsi, la quantification des violences de genre subies par des populations minoritaires et minorisées invite à développer une réflexion critique sur la centralité des échantillons représentatifs dans la production de savoirs quantitatifs (Beck, 2013).

Les enquêtes fondées sur des entretiens soulèvent des questions méthodologiques semblables s'agissant de la constitution de l'échantillon et des conditions d'émergence d'un discours sur ces violences : comment contacter des personnes minoritaires et minorisées ayant subi ce type d'actes ? Comment recueillir, et parfois qualifier et requalifier, leurs expériences pour faire surgir la question des violences au cours des entretiens et de leurs analyses ?

De la même manière, la production de savoirs historiques sur les dimensions prises par les violences minoritaires et minorisées et ce qu'en disent celles et ceux qui les vivent au cours du temps requiert des méthodologies propres, qui pourront être présentées dans cet axe. Puisque la production, le tri ou le classement d'archives relèvent de logiques socio-historiques diverses (Spire 2003 ; Zalc et Mariot 2007 ; Israël, 2012 ; GLAD!, 2021), s'en saisir pour enquêter les violences subies par les populations minoritaires et minorisées relève souvent d'un défi

méthodologique. En effet, en l'absence d'identification et de catégorisation de ces violences, le/la chercheuse doit bien souvent procéder à une sociologie des archives avant même de pouvoir enquêter. En suivant l'invitation faite par Liora Israël, laquelle propose d' "inventer ses archives" (Israël, 2012), les contributions pourront s'intéresser aux questionnements, aux difficultés et aux résultats méthodologiques de l'étude de ces violences dans les archives, que celles-ci soient institutionnelles (judiciaires, civiles, etc.) ou privées (militantes, associatives, etc.). Elles pourront également traiter des nouveaux défis posés par le numérique pour la constitution de son propre matériau, dans le contexte d'un espace numérique où les voix minoritaires et minorisées font l'objet d'attaques virulentes organisées (Ging, Siapera, 2018, 2019).

Les réflexions proposées par cet axe pourront être l'occasion de présenter des matériaux originaux, qui articulent par exemple des méthodes quantitatives et qualitatives.

## **Axe 2 : Mobilisations étatiques et associatives**

Historiquement, l'action étatique et associative s'est développée en France en se concentrant sur les violences masculines faites aux femmes. Hormis certaines campagnes et mesures visant les femmes migrantes, axées autour de la double violence qu'elles subissent, ou centrées sur certaines catégories de violences comme le mariage forcé ou l'excision, les populations minoritaires ont été largement marginalisées dans l'action publique. Des associations ont pu se constituer pour accompagner par exemple les femmes en situation de handicap ("Femmes pour le dire, femmes pour agir") ou lesbiennes (Watremez, 2005) ("Air libre"), mais ces initiatives n'ont pas transformé le cadrage général des politiques publiques. Non seulement certaines catégories de populations restent largement absentes de l'action publique, mais leurs conditions matérielles d'existence ne sont pas non plus prises en compte. Dans son article pionnier sur l'intersectionnalité, K. Crenshaw (2005) prend l'exemple de la lutte contre le viol pour souligner l'exclusion socio-raciale qu'engendrent les actions des militantes féministes majoritaires et des pouvoirs publics qui se concentrent sur la pénalisation. Celles-ci occultent ce que représentent les forces de l'ordre et le monde judiciaire pour des femmes noires dans un contexte où ces institutions contribuent à contrôler et réprimer les hommes noirs. Ainsi les politiques publiques contre les violences sexuelles ne répondent pas aux besoins des femmes noires en matière de logement et d'accès aux droits. Cette critique de l'action publique peut se transposer à d'autres catégories sociales, en particulier les femmes des classes populaires, dont les conditions d'autonomisation dépendent parfois des politiques sociales (Durand, 2021).

L'occultation des populations minoritaires s'accompagne toutefois d'une mise en lumière de certaines affaires, comme celle des tournantes (Cosquer, 2016 ; Hamel, 2003), ou de certaines catégories de violences qui tendent à racialiser (Hamel, 2005 ; Shepard, 2017) ou à territorialiser (Hancock, 2014) le problème des violences fondées sur le genre. Dans ce cas, des violences, minoritaires quantitativement, tendent à devenir une grille de lecture des violences dans l'espace public.

C'est de cette tension structurante dans la construction de l'action publique et la définition des contours des problèmes publics que traite cet axe. Les propositions de communication pourront

étudier l'élaboration d'une action publique, nationale et internationale, qui ciblent des populations jusque-là minorisées et des violences fondées sur les genres minoritaires. Par quels canaux, institutionnels et associatifs, de tels dispositifs ont-ils été élaborés et mis en œuvre ? Font-ils l'objet d'appropriations et de résistances spécifiques ? Quelles représentations et définitions des violences diffusent-ils ?

Parallèlement, les contributions pourront s'intéresser aux moyens d'action choisis par les populations minoritaires et minorisées contre les violences de genre. On peut penser à l'ensemble du travail effectué en matière de prévention et d'éducation sexuelle par des collectifs féministes et LGBTIQ+, mais aussi aux alternatives trouvées au système judiciaire (Ricordeau, 2019), dans un contexte où celui-ci est considéré comme la pierre angulaire de l'action étatique. Par exemple, des militantes féministes et antiracistes développent des pratiques alternatives au système pénal, qui veulent ne pas reproduire les rapports sociaux ni vis-à-vis ni des victimes, ni des auteurs (Kim, 2018). De manière générale, si la procédure pénale est souvent considérée comme la seule à même de pouvoir dire la "vérité" sur les violences de genre, celles-ci sont traitées à d'autres échelles, dans les commissions disciplinaires des universités, au sein des entreprises (avec le soutien, ou non, des syndicats) ou dans d'autres groupes sociaux (l'Église par exemple). Quelle place est alors accordée aux violences subies par les populations minoritaires et minorisées ? Au-delà de la contestation du droit pénal, cet axe interrogera les formes d'appropriation de l'action publique et les modalités d'action spécifiques développées par les groupes minoritaires et minorisés pour répondre à l'expérience minoritaire.

### **Axe 3 : Rapports sociaux, normes de genre et production des violences de genre**

Un dernier axe s'intéresse à la façon dont les violences subies par les populations minoritaires et minorisées invitent à renouveler et à complexifier l'analyse des rapports aux normes de genre. Dans une perspective intersectionnelle (Crenshaw, 2005) ou soulignant la consubstantialité et la coextensivité des rapports sociaux (Kergoat, 2011), de plus en plus de travaux s'intéressent à la production sociale des violences de genre et mettent en évidence l'importance non seulement de l'asymétrie de genre, mais aussi des ressources économiques, statutaires et spatiales (Hirsch, Kahn 2020). Ces asymétries produisent des contextes favorables à l'exposition des personnes aux violences de genre. On sait que les différences d'âge ou la dépendance économique vis-à-vis d'un·e partenaire participe de la production des violences conjugales. De même la situation de dépendance des usagères et usagers de drogues, ou, pour d'autres raisons, des personnes vivant avec un handicap, les conditions d'exercice des travailleuses du sexe ou encore les démarches administratives et médicales auxquelles les femmes trans sont confrontées, engendrent un contexte de vulnérabilité sociale qui favorise le déploiement des violences de genre. Les travaux qui s'inscriront dans cet axe pourront s'intéresser à la construction des violences de genre en situation minoritaire et minorisés : quels éléments favorisent dans ces conditions l'émergence d'événement violents ? Quelles spécificités présentent ces expériences de violences ?

A l'inverse, l'expérience des violences de genre est parfois envisagée comme un facteur conduisant à s'éloigner des parcours majoritaires. Par exemple, les fortes prévalences de

violences sexuelles dans l'enfance des usagères de drogues laissent penser que leurs conduites à risque peuvent en partie résulter de traumatismes passés (Bensley et al., 2000). Ou encore, le taux élevé de célibat des femmes qui ont subi il y a peu des violences sexuelles peut être le signe d'une mise à distance de la conjugalité (Maillochon et Selz, 2010). Si ces hypothèses contiennent le risque d'adopter une approche pathologisante et réductrice des violences de genre et, ainsi, de négliger le rôle d'autres caractéristiques de la vie des individus (précarité, racisme, etc.), elles interrogent la façon dont les expériences de violences travaillent le rapport aux normes de genre. Les communications de cet axe pourront s'intéresser tant aux difficultés qui entourent la mise au jour de ces mécanismes, qu'à la critique de cette approche des violences de genre.

Enfin, une dernière hypothèse interroge l'effet des positions minoritaires et minorisées sur le rapport aux violences de genre, à leur identification et leur dénonciation. Cette proposition a surtout été formulée par les travaux sur les violences subies par les minorités sexuelles féminines (Bajos, Bozon et Beltzer, 2008 ; Lhomond et Saurel-Cubizolles, 2013). Les sociabilités qu'aurait une partie des femmes homo- et bisexuelles développeraient leur propension à déclarer les violences de genre : fréquentant des entre-soi féminins, potentiellement militants, elles auraient « une sensibilité et une révolte plus affirmée contre ces violences » (Bajos et Bozon 2008, p. 389). Les propositions qui s'inscrivent dans cet axe pourront s'intéresser plus en détail à ce type d'analyse jusqu'ici moins approfondi.

### **Consignes**

Les intitulés et les résumés des propositions de communication (en français) seront envoyés dans un document anonyme (format .doc ou .odt), accompagné d'un second document dans lequel seront précisées les coordonnées et une courte biographie de l'auteur·e.

Le document anonymisé doit comporter 1) un résumé de 3000 signes maximum 2) 3 à 5 mots-clés 3) l'indication de l'axe dans lequel s'inscrit la proposition.

Les propositions sont à envoyer au plus tard le 15 juillet à [reseauvisage1@gmail.com](mailto:reseauvisage1@gmail.com).

### **Calendrier**

Réception des propositions : 15 juillet 2022

Réponse aux participant·e·s : 15 septembre 2022

Date de la journée d'étude : 6 décembre 2022

*En fonction du nombre de propositions reçues et sélectionnées, une seconde journée, au printemps 2023, pourra être envisagée.*

### **Comité d'organisation**

*Coordinatrices du réseau VisaGe*

- Pauline Delage, chargée de recherche au CNRS en sociologie (CRESPPA)
- Emeline Fourment, post-doctorante en science politique à l'Université de Genève (CEE et Centre Marc Bloch)

- Margot Giacinti, doctorante en science politique à l'ENS de Lyon (Laboratoire Triangle)
- Tania Lejbowicz, doctorante en socio-démographie à l'Ined et à l'Université Paris-Nanterre (CRESPPA)

### **Comité scientifique**

- Milan Bonté, doctorant en géographie à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, UMR Géographie-cités et ATER à l'Université Paris-Nanterre, membre attaché au LADYSS
- Catherine Cavalin, chargée de recherche au CNRS en sociologie (IRISSO, Paris-Dauphine, PSL)
- Stéphanie Condon, chargée de recherche en socio-démographie à l'Ined
- Pauline Delage, chargée de recherche au CNRS en sociologie (CRESPPA)
- Maeva Durand, docteure en sociologie et ATER à l'IRISSO, Paris Dauphine, PSL
- Emeline Fourment, post-doctorante en science politique à l'Université de Genève (CEE et Centre Marc Bloch)
- Margot Giacinti, doctorante en science politique à l'ENS de Lyon (Laboratoire Triangle)
- Solenne Jouanneau, maîtresse de conférences en sociologie à Sciences Po Strasbourg / SAGE
- Wadia Khursheed, professeure associée en sociologie à l'Université de Warwick
- Tania Lejbowicz, doctorante en socio-démographie à l'Ined et à l'Université Paris-Nanterre (CRESPPA)
- Marylène Lieber, professeure en sociologie à l'Université de Lausanne
- Cristina Oddone, Laboratoire Interdisciplinaire en Études Culturelles (LInCs), Université de Strasbourg et Laboratorio di Sociologia Visuale, Università di Genova.
- Océane Perona, maîtresse de conférences en sociologie à Aix-Marseille Université / Mesopolhis
- Claire Scodellaro, maîtresse de conférences en socio-démographie à l'Institut de démographie de l'Université Paris 1
- Mathieu Trachman, chargé de recherche en socio-démographie à l'Ined, chercheur associé à l'Iris/EHESS

### **Bibliographie**

Achin C, Albenga V, Andro A, Delage P, Ouardi S, Rennes J, Zappi, S, 2019, « Révoltes sexuelles après #MeToo », *Mouvements*, 99, 3, p. 7-10.

Andro A, Scodellaro C, Eberhard M, Gelly M, l'équipe Dsafhir, 2019, « Parcours migratoire, violences déclarées et santé perçue des femmes migrantes hébergées en hôtel en Île-de-France. Enquête Dsafhir », *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, 17-18, p.334-341.

Bajos N, Bozon M, Beltzer N, 2008, *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte.

Beck F, 2013, « Introduction », in *La représentativité en statistique*, Paris, Ined, Méthodes et savoirs.

Bensley L, Eenwyk J, Simmons K, 2000, « Self-Reported Childhood Sexual and Physical Abuse and Adult HIV-Risk Behaviors and Heavy Drinking », *American Journal of Preventive Medicine*, 18, 2, p. 151-158.

Bouvier G, Niel X, 2010, « Les discriminations liées au handicap et à la santé », *INSEE première*, 1308 [En ligne] : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280906>

Claire C, 2016, « Race, sexualité, et luttes de véridiction : la racialisation dans les représentations cinématographiques de la 'tournante' », *Genre, sexualité & société* [En ligne] : <http://journals.openedition.org/gss/3842>

Dias S, Fraga S, Barros H, 2013, « Interpersonal violence among immigrants in Portugal », *Journal of Immigrant Minority Health*, 15, p.119–124

Durand M, *Les invisibles. Enquête localisée sur le rapport au politique des femmes des classes populaires*, thèse de sociologie soutenue le 15 juin 2021, Dijon, Université de Bourgogne Franche-Comté.

Cohen M, Deamant C, Barkan S, Richardson J, Young M, Holman S, Anastos K, Cohen J, Melnick S, 2000, « Domestic Violence and Childhood Sexual Abuse in HIV-Infected Women and Women at Risk for HIV », *American Journal of Public Health*, 90, 4, p. 560-565.

Condon S, Ravi T K, Schröttle M, 2021, *Violences envers les femmes en Europe : genre, ethnicité et racisme*, Paris, Editions Petra, 2021.

Crenshaw K, 1991, « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, 43, 6, p.1241 -1299.

Debonneville J, Lieber M, 2021, « Rappels à l'ordre sexué dans l'espace public : perspective intersectionnelle sur les violences dans l'espace public », *Dynamiques régionales*, 12, p. 83-101.

Freedner N, Freed L, Yang, Y, Austin, S, 2002, Dating violence among gay, lesbian, and bisexual adolescents: Results from a community survey, *Journal of Adolescent Health*, 31, 6, p.469–474.

Gautron V, Retière J-N, 2016, « La décision judiciaire : jugements pénaux ou jugements sociaux ? », *Mouvements*, 88, 4, p.11-18.

Ging D, Siapera E, 2018, « Special issue on online misogyny », *Feminist Media Studies*, 18, 4, p.515-524

Ging D, Siapera E, 2019, *Gender Hate Online. Understanding the New Anti-Feminism*, Londres, Palgrave Macmillan.

GLAD!, 2021, *Archives, genre, sexualités, discours*, 11 [En ligne] : <https://journals.openedition.org/glad/2929>

Gonçalves M, Matos M, 2016, « Prevalence of Violence against Immigrant Women: A Systematic Review of the Literature », *Journal of Family Violence*, 31,6, p. 697-710.

Hajjat A.H, Keyhani N, Rodrigues C, 2019, « Infraction raciste (non) confirmée ». *Revue française de science politique*, 69, 3, p.407 38.

Hamel C., 2003, « « Faire tourner les meufs ». Les viols collectifs : discours des médias et des agresseurs », *Gradhiva*, 33, p. 85-92.

Hamel C., 2005, « De la racialisation du sexisme au sexisme identitaire », *Migrations et Sociétés*, 17, p. 91-104.

Hamel C, Marsicano E, Monicolle C, 2020, « Violences et migration », in Virage (Violences et rapports de genre), *Enquête sur les violences de genre en France*, Ined éditions, Paris, p. 391-441.

Hancock C., « Territorialiser » les politiques d'égalité hommes-femmes, pour quoi faire ? », 2014, <https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1746/files/2015/04/«-Territorialiser-»-les-politiques-d'egalitefemmes.pdf>

Hirsch J, Khan S., 2020, *Sexual Citizens: Sex, Power, and Assault on Campus*. New York: Norton & Company.

Israël L, 2012, « 8 – L'usage des archives en sociologie » in Paugam S (dir.), *L'enquête sociologique* Paris, Presses Universitaires de France, p.167-185.

Jauffret-Roustide M, Oudaya L, Rondy M, Kudawu Y, Le Strat Y, Couturier E, Emmanuelli J, Desenclos J-C, 2008, « Trajectoires de vie et prises de risques chez les femmes usagères de drogues », *médecine/sciences*, 24, 2, p. 111-121.

Jobard F, Névanen S., 2007, « La couleur du jugement. Discriminations dans les décisions judiciaires en matière d'infractions à agents de la force publique (1965-2005) », *Revue française de sociologie*, 48, 2, p. 243-272.

Jouvet-Légrand L, 2018, « Violences conjugales : une montée du courant masculiniste ? », *SociologieS* [En ligne :] <http://journals.openedition.org/sociologies/6620>

Kergoat D, 2011, « Comprendre les rapports sociaux », *Raison présente*, 178, 2, p. 11-21.

Kelly L, 1987, « The Continuum of Sexual Violence », in Hanmer J, Maynard M (dir.) *Women, Violence and Social Control. Explorations in Sociology*, Londres, Palgrave Macmillan, p. 46-60.

Kim M, 2018, From carceral feminism to transformative justice: Women-of-color feminism and alternatives to incarceration, *Journal of Ethnic & Cultural Diversity in Social Work*, 27, 3, 219-233

Léonard T, 2010, « Ces papiers qui font le jugement », *Champ pénal*, VII [En ligne] : <https://journals.openedition.org/champpenal/7879>

Lhomond B, Saurel-Cubizolles M-J, 2013, « Agressions sexuelles contre les femmes et homosexualité, violences des hommes et contrôle social », *Nouvelles Questions Féministes*, 32, 1, p. 46-63.

Loison M, Perrier G, 2019, « Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : entre vulnérabilité et protection », *Déviance et Société*, 43, 1, p. 77-110.

Maillochon, Selz, 2010, « Parcours et comportements sexuels des hommes et des femmes ayant subi des violences », in *Violences et santé en France. État des lieux*, Paris, La documentation Française (coll. « Études et Statistiques »), p. 153-167.

Mariot N, Zalc C, 2007, Identifier, s'identifier : recensement, auto-déclarations et persécution des Juifs de Lens (1940-1945), *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 54, 3, p.91-117.

Marpsat M, Razafindratsima N, 2013, « Chapitre 4. La représentativité et les populations difficiles à joindre : le cas des sans-domicile », in *La représentativité en statistique*, Paris, Ined, Méthodes et savoirs, p. 67-86.

Meyer I, Wilson P, 2009, « Sampling Lesbian, Gay, and Bisexual Populations », *Journal of Counseling Psychology*, 56, 1, p. 23-31.

Milberger S, LeRoy B, Martin A, Israel N, Potter L, Patchak-Schuster P, 2002, « Michigan Study on Women with Physical Disabilities, Final Report », 193769, Rickville, US National Crime Justice Reference Service

MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains) 2019, *Violences au sein du couple et violences sexuelles*, [En ligne] : [https://arretonslesviolences.gouv.fr/les-lettres-de-l-observatoire-national-des-violences-faites-aux-femmes#les\\_lettres\\_annuelles\\_de\\_lobservatoire\\_national1](https://arretonslesviolences.gouv.fr/les-lettres-de-l-observatoire-national-des-violences-faites-aux-femmes#les_lettres_annuelles_de_lobservatoire_national1)

Pannetier J, Ravalihasy A, Desgrées du Loû A, Lert F, Lydié N, 2020, « Les violences sexuelles envers les femmes immigrées d'Afrique subsaharienne après la migration en France », *Population & Sociétés*, 577, 5, p. 1-4.

Pavard B, Rochefort F, Zancarini-Fournel M, 2020, *Ne nous libérez pas, on s'en charge : Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, Paris, La Découverte.

Pérona O, 2017, *Le consentement sexuel saisi par les institutions pénales : Policiers, médecins légistes et procureurs face aux violences sexuelles*, Thèse de doctorat en science politique, Université Paris-Saclay (ComUE).

Ricordeau G, 2019, *Pour elles toutes. Femmes contre la prison*, Montréal, Lux Éditeur

Rothman E, Exner D, Baughman A, 2011, « The Prevalence of Sexual Assault Against People Who Identify as Gay, Lesbian, or Bisexual in the United States: A Systematic Review », *Trauma, Violence, & Abuse*, 12, 2, p. 55-66.

Schepard T., Baude C., 2017, *Mâle décolonisation. L' « homme arabe » et la France, de l'indépendance algérienne à la révolution iranienne*, Paris, Éditions Payot

Schiltz M-A, 2005, « Faire et défaire des groupes : L'information chiffrée sur les « populations difficiles à atteindre » », *Bulletin de méthodologie sociologique*, 86, p.30-54.

Spire A, 2003, « Semblables et pourtant différents. La citoyenneté paradoxale des Français musulmans d'Algérie' en métropole », *Genèses*, 2003, 53, 4, p. 48-68.

Spire A, Weidenfeld K, 2011, « Le tribunal administratif : une affaire d'initiés ? Les inégalités d'accès à la justice et la distribution du capital procédural », *Droit et société*, 79, 3, p. 689-713.

Sitbon A, 2015, *Baromètre santé sourds et malentendants 2011-2012*, Saint-Denis, INPES éditions, Baromètres santé.

Sorenson S, Shen H, 1996, « Youth suicide trends in California: An examination of immigrant and ethnic group risk », *Suicide and Life-Threatening Behavior*, 26, 2, p.143-154.

Tjaden P, Thoennes N, Allison CJ, 1999, « Comparing violence over the life span in samples of same-sex and opposite-sex cohabitants », *Violence Vict.*, 14, 4, p.413-425.

Trachman M, Lejbowicz T, 2020, « lesbiennes, gays, bisexuel·le·s et trans (LGBT): une catégorie hétérogène, des violences spécifiques », in *Virage (Violences et rapports de genre), Enquête sur les violences de genre en France*, Paris, Ined éditions, p. 355-390.

Velter A, Saboni L, Bouyssou A, Bernillon P, Sommen C, Semaille C, 2015, « Echantillons de convenance par Internet et par la presse - Enquête Presse Gays et lesbiennes 2011 », *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 126, 1, p. 46-66.

Virage (Violences et rapports de genre), 2020, *Enquête sur les violences de genre en France*, Paris, Ined éditions.

Watrezmez V, "La violence des femmes et des lesbiennes : analyses et enjeux politiques contemporains ?", *Recherches féministes*, Volume 18, numéro 1, 2005, p. 79-99.

Wenzel S, Koegel P, Gelberg L, 2000, « Antecedents of Physical and Sexual Victimization Among Homeless Women: A Comparison to Homeless Men », *American Journal of Community Psychology*, 28, 3, p. 367-390.